

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NANOLEX EX

Page: 1

Date de compilation: 01.03.2020

N° révision: 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: NANOLEX EX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Infinitec GmbH

Matzenberg 171

Saarbrücken

D-66115

Germany

Tél: +4968198 800306

Email: a.neuner@infinitec-gmbh.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): Medizinische Notfallouskunft bei Vergiftungen: Giftinformationszentrum Mainz - 24h - Tel.: +49 (0) 6131 19240 (Beratung in deutscher oder englischer Sprache)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): STOT SE 3: H336; Eye Irrit. 2: H319; Flam. Liq. 3: H226

Effets indésirables: Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Pictogrammes de danger: GHS02: Flamme

GHS07: Point d'exclamation



Mentions d'avertissement: Attention

Conseils de prudence: P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NANOLEX EX

Page: 2

P241: Utiliser du matériel du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant antidéflagrant.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau .

P304+P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P261: Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264: Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

P370+P378: En cas d'incendie: Utiliser du dioxyde de carbone (CO2) pour l'extinction.

P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501: Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Autres risques: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable / explosif.

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

PROPANE-2-OL

| EINECS | CAS | PBT / WEL | Classification (CLP) | Pour cent |
|-----------|---------|-----------|---|-----------|
| 200-661-7 | 67-63-0 | - | Flam. Liq. 2: H225; Eye Irrit. 2: H319; STOT SE 3: H336 | 30-50% |

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NANOLEX EX

Page: 3

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Consultez un médecin.

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: Prévoir des bains oculaires sur les lieux. Prévoir une douche de décontamination sur les lieux. Consulter immédiatement un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Mousse résistante à l'alcool. Vaporisation à l'eau. Dioxyde de carbone. Poudre chimique inerte. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: Inflammable. En cas de combustion, émet des fumées toxiques. Forme un mélange vapeur-air inflammable / explosif

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. A l'extérieur, ne pas approcher en direction du vent arrière. A l'extérieur, veiller à ce que les personnes présentes soient du côté du vent et loin de la zone dangereuse. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NANOLEX EX

Page: 4

le personnel non autorisé d'y accéder. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe. Éliminer toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés. Ne pas utiliser de matériel qui risque de produire des étincelles durant la procédure de nettoyage.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité. Se reporter à la section 13 de la fiche technique de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Éviter que la formation ou la présence de buée dans l'air. Interdiction de fumer. Utiliser des outils qui n'engendrent pas un jaillissement d'étincelles.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé. Éloigner de toute source d'ignition. Empêcher la formation d'une charge électrostatique dans la zone d'influence immédiate. Veiller à ce que les matériels d'éclairage et électriques ne constituent pas une source d'ignition.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédients dangereux:

PROPANE-2-OL

Valeurs limites d'exposition:

Poussière respirable

| | 8 hr TLV | 15 min LECT | 8 hr TLV | 15 min LECT |
|----|----------|-------------|----------|-------------|
| FR | - | 980 mg/m3 | - | - |

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NANOLEX EX

Page: 5

DNEL/PNEC

Ingrédients dangereux:

PROPAN-2-OL

| Type | Exposition | Valeur | La population | Effet |
|------|---|-----------|------------------|------------|
| DNEL | Cutanée | 888mg/kg | Les travailleurs | Systemique |
| DNEL | Inhalation | 500mg/kg | Les travailleurs | Systemique |
| PNEC | Eau douce | 140,9mg/l | - | - |
| PNEC | Eau de mer | 140,9mg/l | - | - |
| PNEC | Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées | 2.251mg/l | - | - |
| PNEC | Sédiments d'eau douce | 552mg/kg | - | - |
| PNEC | Sédiments marins | 552mg/kg | - | - |
| PNEC | Water | 160mg/kg | - | - |
| PNEC | Sol (agricole) | 28mg/kg | - | - |

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Veiller à ce que les matériels d'éclairage et électriques ne constituent pas une source d'ignition.

Protection respiratoire: Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.

Protection des mains: Gants de protection.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Incolore

Odeur: Odeur caractéristique

Pt d'éclair °C: 30

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales. Stable à température ambiante.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NANOLEX EX

Page: 6

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur. Surfaces chaudes. Sources d'ignition. Flammes.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

PROPANE-2-OL

| | | | | |
|-----|-----|------|------|-------|
| IVN | RAT | LD50 | 1088 | mg/kg |
| ORL | MUS | LD50 | 3600 | mg/kg |
| ORL | RAT | LD50 | 5045 | mg/kg |
| SCU | MUS | LDLO | 6 | gm/kg |

Dangers pertinents pour le produit:

| Danger | Voie | Base |
|--|------|---------------------|
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | OPT | Dangereux : calculé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique | - | Dangereux : calculé |

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NANOLEX EX

Page: 7

Ingrédients dangereux:

PROPAN-2-OL

| | | | |
|------|----------|--------|------|
| FISH | 96H LC50 | 10.000 | mg/l |
|------|----------|--------|------|

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Aucune bioaccumulation éventuelle.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Absorbé rapidement par la terre.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Écotoxicité négligeable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU: UN1987

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: ALCOOLS, N.S.A.
(PROPAN-2-OL)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de transport: 3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Non

Polluant marin: Non

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NANOLEX EX

Page: 8

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières: Aucune précaution particulière.

Code tunnel: D/E

Catégorie de transport: 3

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Non applicable.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases de rubrique 2 et 3: H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.

